

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

15.06.2017

Dossier complet le :

28.06.2017

N° d'enregistrement :

F09317P0189

### 1. Intitulé du projet

PROJET DE MIS EN SECURITE DES OUVRAGES ET DE REHABILITATION DU QUAI N°16, QUAIS EST ET NORD, DU PORT DE LA RAGUE

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom DE BOOM

Prénom ALEX

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ARIE DE BOOM MARINE S.A.S.

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

DE BOOM, ALEX, PRESIDENT

RCS / SIRET

697 | 020 | 519 | 00040

Forme juridique

S.A.S.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
11. Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière. b) Reconstruction d'ouvrages ou aménagements côtiers existants	Le projet consiste à renforcer le tenue du quai n°16 (quais Est et Nord) situé à l'entrée du port de La Rague. Cette rubrique est sans seuil.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Mise en sécurité et réhabilitation du quai n°16 (Quais Est et Nord) en entrée du port de La Rague.

#### 4.2 Objectifs du projet

En 2009, des missions de contrôles des ouvrages en place ont mis en évidence des désordres structurels irréversibles au niveau du quai n°16, appelé aussi quai Est. Les affouillements sont observés préférentiellement sur la face Est du quai (face aux moteurs des navires) par rapport à la face Nord du Quai, moins touchée.

Ces affouillements sont dus à une érosion des matériaux de la digue et au départ progressif des fines.

Un rapport d'expertise, réalisé en 2013, souligne une désorganisation par endroit de la carapace en enrochement et une aggravation des affouillements entre 2010 et 2012.

Compte tenu de la granulométrie des remblais laissés « nus » face aux démarrages des moteurs, au battillage du bassin portuaire et à l'agitation résiduelle dans le port, le phénomène ne peut que s'amplifier. Les derniers levés effectués montrent une augmentation des affouillements sur toute la longueur du quai Est.

Ces affouillements entraîneraient des cavités et une décompression des sols de fondation des ouvrages avoisinants. Des tassements sont ainsi observés sur le poste électrique et sur les jardinières.

L'objectif du projet est donc de réparer ces désordres en consolidant les quais Est et Nord.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Afin de résoudre ces problèmes, liés à une fuite des matériaux de corps de digue, il est prévu la réalisation d'une voile béton ancrée dans la digue, à l'aplomb du quai sur pieux pour le quai Est. Ces travaux comprendront :

Terrassement d'un plot jusqu'à une profondeur d'environ -3,00m NGF;

Mise en œuvre d'un lit de ballast dans le fond terrassé;

Fourniture et installation d'une voile B.A.A. préfabriqué auto-stable sur le ballast;

Remblaiement préliminaire du voile pour stabiliser la tranchée;

Réalisation d'une poutre de couronnement en tête de voile (tous les 12m);

Injection de béton à l'avant du voile pour remplissage des cavités (tous les 12m);

Remblaiement de la tranchée en phase définitive (tous les 12m);

Fourniture et mise en place d'un matelas RENO en talus sous le quai pour bloquer le reste des fines avant le confortement;

Réfection de la multitubulaire et des enrobés impactés (fin des travaux).

Pour la partie du quai Nord, il est prévu le comblement des cavités par la mise en œuvre de béton à l'intérieur d'un blindage perdu.

Pour ces deux ouvrages, le projet dans sa phase de réalisation correspond à la reprise des affouillements et au confortement des terres-plein.

Durant la totalité des travaux, une membrane géotextile sera disposée pour circonscrire la zone travaillée. ceci afin de ne pas avoir de propagation de matériaux fins dans l'environnement immédiat.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet ne comprend pas de phase d'exploitation, en dehors de l'utilisation de ces quais, Est et Nord, formant le quai n°16 en tant que lieu d'amarrage dans le port.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**  
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de déclaration au titre du Code de l'Environnement.

Suivant le décret n°2006-881 du 17 juillet 2006, Titre 4, rubrique 4.1.2.0. Travaux d'aménagement portuaire et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe avec le milieu. 2° D'un montant supérieur à 160 000€ mais inférieur à 1 900 000€.

Régime déclaratif, il n'y a pas de demande d'autorisation.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le projet comprend deux ouvrages permettant la mise en sécurité et la réhabilitation des quai Est et Nord du quai n°16.	Surfaces projetées :
Quai Est : 60m de long par 6,5m de large. Largeur au pieds des enrochements : 15,3m	Quai Est : 918 m2
Quai Nord : 44m de long par 4m de large. Largeur au pieds des enrochements : 11,6m	Quai Nord : 510 m2
	Surface totale projetée : 1 428m2

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 3° 3 0' 5 3 " 05 Lat. 0 6° 5 6' 2 0 " 93

Les travaux concernent le quai n°16 situé à l'entrée du port de La Rague. Commune de Mandelieu La Napoule dans les Alpes-Maritimes.

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 3° 3 0' 5 4 " 37 Lat. 0 6° 5 6' 2 0 " 23

Point d'arrivée :

Long. 4 3° 3 0' 5 1 " 88 Lat. 0 6° 5 6' 2 1 " 20

Communes traversées :

Mandelieu La Napoule

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Mandelieu La Napoule, département des Alpes-Maritimes
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE pour les routes RD6098 et RD6007, qui ne concerne pas la zone de travaux.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn feu de forêt approuvé (2004) et Inondation approuvé (2008). Le port de La Rague n'est concerné par ces plans de prévention.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La totalité de la commune est classée en site inscrit par arrêté du 10 octobre 1974 (bande côtière de Nice à Théoule sur Mer), à l'exclusion de l'Estérel oriental qui est en site classé par décret du 03 janvier 1996.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à plus de 4 kilomètres de la partie marine du site Natura 2000 intitulé "Estérel" (FR9301628).
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site de l'Estérel oriental classé par décret du 03 janvier 1996 à environ 450m.

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas au regard des précautions prises.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendra l'amené et le replis des engins de chantier et des matériaux nécessaires aux travaux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux ne produiront aucun bruit significatif en dehors de ceux générés par les engins de chantier nécessaires. Tous les engins de chantier seront aux normes en vigueur.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les travaux seront réalisés en prenant les précautions nécessaires et suffisantes pour ne pas impacter l'environnement marin. Ceci par la mise en place d'un rideau géotextile pour éviter toute propagation de matériaux fins lors des travaux. Des mesures de la transparence de l'eau en phase chantier seront réalisées pour vérifier la pertinence des mesures de protection.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet de mise en sécurité et de réhabilitation du quai n°16, quais Est et Nord, dans le port de La Rague devrait être dispensé d'une étude d'impact.

Les travaux projetés sont localisés à l'intérieur du port (passe d'entrée), ils prennent appui, pour leur mise en sécurité et leur réhabilitation, sur des infrastructures existantes et ne sont pas de nature à générer un dysfonctionnement dans l'environnement marin proche.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Mandelieu

le,

26 juin 2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

